

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 062-216200436-20260423-D2026_14-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-trois avril à dix-neuf heures, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, Maire.

Date de convocation : 10/04/2026 Membres en exercices : 19 - Présents : 16 - Nombre de suffrages : 19

Présents : Mme BERIATI Karine, Mme BOUCHART Allison, M. COUTURIER Stéphane, M. DEBYSER Patrick, Mme DENIELE-VAMPOUILLE Nadine, M. DUTRIE Axel, Mme DUVIVIER Chantal, Mme HALLER Jennifer, M. HONVAULT Stéphane, M. LASSALLE Éric, M. LEFEBVRE Pierre-Louis, Mme LHASSEN Fabienne, Mme MERCIER Martine, M. NEE Sébastien, M. PEENAERT Antoine, Mme STROBBE Marielle.

Excusés : Mme CLABAUX Annabelle, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie, M. MERCIER Éric.

Procurations : Mme CLABAUX a donné pouvoir à Mme DENIELE-VAMPOUILLE, Mme DUVIEUXBOURG à M. LEFEBVRE, M. MERCIER à M. COUTURIER.

Secrétaire de séance : M. Axel DUTRIE

Objet : Compte financier unique 2025

Le compte financier unique est constitué par le Comptable public et par le Maire. Il retrace toutes les dépenses et les recettes de l'année 2025.

FONCTIONNEMENT

	Budget 2025	Réalisé 2025
Dépenses	2 071 446 €	1 661 895,77 €
Recettes	2 071 446 €	2 129 593,56 €

Excédents de fonctionnement dégagés sur 2025

467 697,79 €

INVESTISSEMENT

	Budget 2025	Réalisé 2025
Dépenses	2 460 931,13 €	1 424 563,14 €
Recettes	2 460 931,13 €	1 933 033,10 €

Résultat de la section d'investissement à reporter au budget 2026	508 439,96 €
---	--------------

Restes à réaliser Dépenses	58 869.07 €
Restes à réaliser Recettes	213 934.59 €

Résultat consolidé d'investissement 2025	663 505.48 €
--	--------------

Investissements réalisés en 2025

Réfection de voirie	457 971.75 €
Entrée de village de Pont d'Ardres	386 668.62 €
Pumptrack et Skatepark	126 326.00 €
Bâtiments scolaires	118 982.66 €
Eclairage public et illuminations	49 641.60 €
Complexe sportif et terrains de football	41 981.04 €
Cimetière	38 999.62 €
Matériel divers	13 061.49 €
Mairie	777.48 €
Bâtiments en location	559.89 €
TOTAL	1 234 970.15 €

Quelques ratios sur la gestion 2025

Recettes réelles de fonctionnement	2 065 205.95 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 582 116.79 €
Capacité d'autofinancement brute	483 089.16 €
Taux d'épargne brute	23.39%

Seuil d'alerte = 10%

Remboursement capital de dette	150 000.00 €
Capacité d'autofinancement nette	333 089.16 €

Emprunts - Capital restant dû	2 056 687.88 €
Nombre d'emprunts en cours	7
Capacité de désendettement	4.26 ans
Taux d'endettement	100%

Seuil d'alerte = 10 ans

Moyenne = 75%

Le Maire ne peut participer au vote.

Le Conseil décide à l'unanimité (17 voix POUR) d'approuver le compte financier unique 2025 de la commune.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Nadine DENIELE-VAMPOUILLE